

LETTRE D'INFORMATION SUR LES TRAITEMENTS DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

APRIL Entreprise

APRIL Entreprise, soucieuse de la protection de vos données personnelles, présente dans cette Lettre d'information, quelle est leur utilisation et quels sont vos droits. Cette Lettre sera mise à jour en cas d'évolution des informations qu'elle contient et une nouvelle version Vous sera alors communiquée.

1 Origine des données

Lors de la conclusion, l'exécution et la résiliation de votre contrat, nous collectons des données qui Vous sont personnelles, soit auprès de Vous directement, soit indirectement notamment par l'intermédiaire de l'assureur des garanties, de votre employeur si Vous bénéficiez d'un contrat d'assurance collective, ou de l'Adhérent principal si Vous n'êtes qu'Assuré.

2 Traitement de vos données

2.1 Quelles sont les modalités de traitement de vos données ?

Dans le tableau suivant, nous Vous expliquons dans quel but vos données sont collectées et utilisées, suivant quel fondement, qui en est responsable et à qui elles sont communiquées.

Pourquoi les collectons nous ?	Sur quelle base ?	Qui en est responsable ?	A qui les communiquons nous ?
Répondre à votre demande d'assurance et suivi de votre contrat (pour cela, nous pourrions Vous recontacter par e-mail, téléphone, ou sms)			
Distribution de contrats d'assurance : étude de vos besoins en assurance, fourniture d'un conseil et présentation d'un contrat	Obligation légale de conseil et exécution de mesures précontractuelles	APRIL Entreprise	Prestataires de services
Tarification, souscription et gestion de votre contrat	Exécution du contrat ou de mesures précontractuelles	APRIL Entreprise et le(s) Assureur(s)	<ul style="list-style-type: none"> Assureurs et cocourtiers apporteurs Association souscriptrice du contrat auquel vous adhérez Prestataires de services
Reporting aux assureurs de votre contrat	Exécution du contrat	APRIL Entreprise et le(s) Assureur(s)	<ul style="list-style-type: none"> Assureurs Prestataires de services
Elaboration de statistiques et réalisation des comptes techniques (sur données anonymisées)	Exécution du contrat	APRIL Entreprise	Prestataires de services
Suivi des sinistres prévoyance	Exécution du contrat	Votre employeur	<ul style="list-style-type: none"> Votre employeur Prestataires de services
Communications pour le compte de l'Association souscriptrice du contrat sur lequel Vous êtes assuré	Exécution du contrat	L'Association souscriptrice du contrat	<ul style="list-style-type: none"> L'Association souscriptrice du contrat Prestataires de services
Améliorer nos services et processus			
Mesure et amélioration continue de la qualité de nos services (notamment contact par téléphone, e-mail ou sms pour des enquêtes de satisfaction)	Intérêt légitime	APRIL Entreprise	Prestataires de services

Pourquoi les collectons nous ?	Sur quelle base ?	Qui en est responsable ?	A qui les communiquons nous ?
Effectuer de la prospection commerciale			
<ul style="list-style-type: none"> Contact par e-mail, téléphone, ou courrier pour Vous proposer des offres APRIL Organisation d'opérations de communication (salons, webinaires, etc) 	Intérêt légitime ou consentement (selon le canal de communication)	APRIL Entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Prestataires de services
Respecter nos obligations légales			
Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et application des sanctions financières selon le Code monétaire et financier (possible demande de votre pièce d'identité)	Obligation légale	APRIL Entreprise et le(s) assureur(s)	<ul style="list-style-type: none"> Assureur(s) de votre contrat Le cocourtier apporteur Tracfin Prestataires de services
<ul style="list-style-type: none"> Exécution des règles comptables, fiscales et sociales Contrôle des comptes 	Obligation légale	APRIL Entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Assureur(s) de votre contrat Prestataires de services Le cocourtier apporteur Commissaires aux comptes
<ul style="list-style-type: none"> Traitement des incidents Traitement des demandes d'exercice sur vos droits sur les données à caractère personnel 			
Traiter les réclamations et litiges			
Traitement des réclamations	Obligation légale	APRIL Entreprise et le(s) Assureur(s)	<ul style="list-style-type: none"> Assureur(s) de votre contrat Le cocourtier apporteur Prestataires de services Le médiateur saisi
Gestion des éventuelles procédures amiables ou contentieuses et établissement de la preuve de nos obligations (pour apporter la preuve de l'existence ou non d'un contrat d'assurance ou du respect de nos obligations légales ou nous défendre en cas de contentieux)	Intérêt légitime	APRIL Entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Assureur(s) de votre contrat Le cocourtier apporteur Prestataires de services
Gérer les espaces numériques			
Maintien du bon fonctionnement et de la sécurité de nos espaces numériques, notamment l'accès à nos sites internet, espaces en ligne (espace de souscription)	Intérêt légitime	APRIL Entreprise	Prestataires de services
Utilisation de cookies ou traceurs pour le bon fonctionnement de nos sites internet ainsi qu'à des fins de mesure d'audience et de publicité tel que décrit dans la politique de cookies accessible sur nos sites et applications.	Intérêt légitime ou consentement	APRIL Entreprise et/ou les éditeurs de cookies tiers	<ul style="list-style-type: none"> Prestataires de services Editeurs de cookies tiers (voir politique cookies sur le site Internet concerné)
Contrôler et piloter notre activité			
Contrôle et audit interne pour le suivi de nos activités et le bon fonctionnement de nos processus et de nos activités	Intérêt légitime	APRIL Entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Assureur(s) de votre contrat Prestataires de services
Mesure et établissement de statistiques de nos activités commerciales	Intérêt légitime	APRIL Entreprise	Prestataires de services

2.2 Traitement de vos données de santé

En tant que courtier d'assurance du contrat collectif sur lequel vous êtes assuré, Nous pouvons être amenés à recevoir de la part de l'assureur du contrat ou de votre employeur des données pour le suivi des sinistres prévoyance. A cette fin, nous agissons en qualité de sous-traitant de votre employeur.

Ces données ne peuvent être transmises à ces fins qu'à votre employeur et aux prestataires missionnés par Nous dans ce cadre (par exemple notre prestataire informatique).

2.3 Qui a accès à vos données ?

- **Nous, Société April Entreprise**, 114, Boulevard Marius Vivier Merle – CS 73344-69439 Lyon Cedex 03, pour les finalités et selon les modalités décrites dans ce document. Au sein de nos services, seules les personnes ayant besoin de connaître de vos données dans le cadre de leurs missions y ont accès.
- **Les organismes et prestataires listés dans le tableau ci-dessus**, pour les finalités et selon les modalités décrites dans ce document, dans le strict cadre de leurs missions. Nos prestataires sont notamment nos prestataires informatiques et prestataires d'archivage ou de signature électronique.

2.4 Où sont traitées vos données ?

- Sur le territoire de **l'Union Européenne**
- Elles peuvent toutefois faire l'objet exceptionnellement de transferts dans des pays situés hors de ce territoire.

En cas de transfert, les données sont encadrées par une convention de flux transfrontière établie conformément aux clauses contractuelles types en vigueur émises par la Commission européenne ou par les Règles d'entreprise contraignantes (BCR) des prestataires concernés.

2.4 Quelle est la durée de conservation de vos données ?

La durée de conservation de vos données dépend de la finalité de leur collecte. Elle est détaillée dans le tableau suivant :

Dans quel but ?	Pour quelle durée maximale ?
En cas de devis sans souscription	3 ans
Pour la souscription, la gestion de votre contrat et le traitement des réclamations et contentieux	Durée du contrat et du sinistre, augmentée de la durée de la prescription
Pour le suivi des sinistres prévoyance	5 ans après la fin du sinistre
Pour le contrôle et le pilotage de notre activité	5 ans
Pour l'élaboration des comptes techniques	Le temps du traitement d'anonymisation des données
Pour l'amélioration continue de nos services	6 à 12 mois
Pour la prospection commerciale	3 ans
Pour la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme	5 ans
Pour l'exécution de nos obligations légales	Selon les durées de conservation et de prescription applicables et notamment 10 ans à des fins comptables
Pour le bon fonctionnement et la sécurisation des accès à nos sites internet, espace de souscription	1 an
Pour l'utilisation des cookies	Selon les durées définies dans la politique cookies du site concerné

3 Vos droits

3.1 Quels sont vos droits ?

- **Droit d'accès**
- Droit d'**effacement** des données inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont le traitement serait illicite
- **Droit de rectification**
- Droit de **définir des directives relatives à la conservation, l'effacement**, et la **communication** de ces données après votre décès.
- Droit d'**opposition**
- Droit de **limitation du traitement**
- Droit à la **portabilité**

3.2 Comment exercer vos droits ?

1 Contactez notre **Délégué à la Protection des Données (DPO)**

Le cas échéant une photocopie de votre pièce d'identité pourra Vous être demandée afin de nous assurer de votre identité.



APRIL Entreprise
Service du Délégué à la Protection des Données
114 Boulevard Marius Vivier Merle
CS 73344
69439 LYON Cedex 03

2 Vous pouvez déposer une réclamation en ligne ou par voie postale auprès de la **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL)**

Si Vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés.

3 Dans les cas ci-dessous, vous pouvez exercer vos droits comme suit :

● Dans les cas de **prospection commerciale** :

- Vous pouvez Vous désabonner en cliquant sur le lien figurant dans l'e-mail ou le sms reçu.
- Vous pouvez Vous y opposer directement auprès de l'interlocuteur au téléphone et/ou par inscription gratuite sur la liste nationale d'opposition au démarchage téléphonique.

Société Worldline
Service BLOCTEL
85 Quai Voltaire – 95870 BEZONS



Cette inscription est sans impact sur nos relations contractuelles en cours, pour le traitement desquelles Nous pouvons quand même Vous appeler.

● Dans les cas de **traitements de surveillance** :

- Pour la lutte contre le blanchiment des capitaux
- Pour la lutte contre le financement du terrorisme
- Pour l'application des sanctions financières

Vous pouvez exercer votre droit d'accès auprès de la CNIL :
Commission Nationale Informatique et Liberté
3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07

● Dans les cas où **vos consentement est requis**

- Vous avez le droit, à tout moment, de retirer votre consentement
Mais attention, le retrait de votre consentement peut rendre impossible la mise en place du contrat ou de son exécution et il ne remet pas en cause les traitements déjà effectués.

● Comment ?

Contactez les services de souscription aux coordonnées indiquées en ligne ou dans vos documents contractuels.